

24^e dimanche du Temps Ordinaire Année A

1^{ère} lecture : Ben Sira le Sage 27, 30 – 28, 7

Psaume 102

2^e lecture : Romains 14, 7-9

Evangelie : Matthieu 18, 21-35

Site internet :

<https://upnsj.ch/>

Donnez gratuitement !

Ce dimanche, nous sommes invités à réfléchir à notre comportement face à la bonté de Dieu. Est-ce que nous l'accueillons comme un dû, quelque chose de normal ou est-ce que cette bonté nous invite à être, nous aussi, des sources d'amour et de générosité ?

La première lecture établit un lien entre ce que nous attendons de Dieu et notre propre comportement : « Si un homme nourrit de la colère contre un autre homme, comment peut-il demander à Dieu la guérison ? » L'évangile reprend la même idée, illustrée par une parabole.

Mais il y a d'abord la question de Pierre à Jésus. Il aimerait savoir combien de fois il doit pardonner à son frère et propose le chiffre de sept. Jésus répond qu'il faut plutôt pardonner 70 fois sept fois, autant dire un nombre infini de fois ! Le pardon et la miséricorde ne s'épuisent pas avec des pardons, nous n'en n'avons pas en quantité limitée. Pour celui qui adopte la mentalité de Jésus, la réserve de bonté ne s'épuise jamais.

Et Jésus raconte la parabole suivante : un roi a pitié d'un homme qui le supplie, parce qu'il ne peut pas lui rembourser son énorme dette. Le roi se laisse émouvoir et efface sa dette. Mais l'homme, loin d'entrer dans une spirale de bienveillance, loin de propager la mentalité du roi et de faire preuve d'indulgence à son tour, se durcit face à quelqu'un qui lui doit une somme pourtant minuscule. Et il le fait jeter en prison.

Le roi l'apprend et punit cet homme qui n'a pas été compréhensif, malgré ce qu'il venait de vivre lui-même. On dirait que le roi agit alors en miroir : il est dur avec celui qui fait preuve d'intransigeance.

Cela rejoint l'affirmation de la première lecture : comment espérer la guérison de la part de Dieu, si nous-mêmes agissons avec colère envers notre prochain ? Comme si Dieu était limité en quelques sortes par nos propres limites, comme si notre étroitesse d'esprit et de cœur le restreignait dans sa bonté.

Pour nous, cette parabole est un appel à recevoir avec un cœur grand ouvert toutes les merveilles du Seigneur, sa bonté et sa miséricorde et à les répandre autour de nous. Comme l'affirme Jésus dans l'évangile de saint Matthieu (8, 10) : « Vous avez reçu gratuitement : donnez gratuitement. »



Véronique Lang

La vie de nos paroisses

INFOS CATÉ

Pour les paroisses de St-Antoine et de Ste-Jeanne :

Mardi 15 septembre à la cure de St-Jean XXIII : caté préados, 18h-19h30

Samedi 19 septembre à St-Antoine :

- Caté 1^{ère} année, 10h-11h30, dans les salles à la cure
- Caté 2^{ème} année, 10h-11h30, salle Caecilia
- Caté 3^{ème} année, 15h-16h30, dans les salles à la cure

Pour les paroisses de St-Hippolyte et St-Nicolas :

Samedi 19 septembre à St-Jean XXIII :

- Caté 1^{ère} année, 10h-11h30, à la cure
- Caté 2^{ème} année, 10h-11h30, à la salle paroissiale

Dimanche 20 septembre à St-Jean XXIII

- Caté 3^{ème} année, 9h30-11h, à la cure

AU FIL DE LA VIE

Nous avons accompagné vers sa dernière demeure :

M. Lucien JORDAN le 9 septembre

Nous le portons dans nos prières ainsi que sa famille.



COIN DES ENFANTS

**Jésus lui répondit : « Je ne te dis pas jusqu'à sept fois,
mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois. »**

(Matthieu 18, 22)

Jésus exagère ! Comment peut-on pardonner « 70 fois sept fois » ? C'est si difficile ! Jésus nous invite en fait à aimer comme Dieu nous aime.



Dieu nous donne son « par-don ». Le pardon, c'est le don qui est au-dessus de tous les dons. Pardonner, c'est tout donner. C'est aimer jusqu'au bout, encore plus qu'aimer tes parents ou tes copains. C'est ce que fait Dieu : il nous aime tellement qu'il nous donne ce qu'il a de plus précieux, son Fils, Jésus.

BÉNÉDICTION DES CARTABLES ET DES ENFANTS « ARTISANS DE PAIX »

Voilà maintenant 3 ans que les Pastorales des familles de Suisse romande proposent, avec succès, un rituel de bénédiction des cartables et des enfants. Cette célébration, qui peut être vécue en paroisse, à l'école ou à la maison, invite les écoliers à être témoins de notre espérance et à la faire rayonner dans leur entourage.

Au cours de la célébration, les cartables sont bénis. Ce geste simple permet de confier au Seigneur l'année qui commence : les apprentissages, les joies, les défis, les parents, les enseignants et les camarades de classe. À cette occasion, chaque enfant reçoit également un badge à accrocher à son cartable, portant le thème de l'année. Après « Porteurs de joie », « Porteurs de lumière » et « Témoins d'espérance », le thème de cette année est : « Artisans de paix ».

ÊTRE « ARTISAN DE PAIX »

Être artisan de paix, c'est choisir, dans les petits gestes du quotidien, de construire des relations fondées sur le respect, l'écoute, l'entraide et le pardon. À l'école, à la maison, dans la cour de récréation ou sur le chemin de l'école, chaque enfant peut contribuer à rendre le monde un peu plus fraternel. Par leurs paroles et leurs actes, les enfants sont ainsi invités à devenir, à leur mesure, des artisans de paix.



Le cartable accompagne l'enfant partout : à la maison, à l'école, dans le bus ou dans la rue. En accrochant le badge à son sac, l'enfant peut ainsi se souvenir de son engagement et le faire vivre au quotidien.

Pour accompagner les enfants dans cette démarche, des actions concrètes et des temps de prière sont proposés dans un livret remis avec le badge, ainsi que sur le site : <https://prierenfamille.ch/artisan-de-paix/>

MANIFESTER LA PRÉSENCE DE DIEU

Bénir les sacs à dos et les cartables est un geste qui manifeste aux enfants la présence de Dieu dans tout ce qu'ils s'approprient à vivre. La bénédiction concerne en effet l'enfant qui porte le cartable. Cette démarche s'inspire de la bénédiction des instruments de travail (Livre des bénédictions, 1995, nos 698 ss.).

Dans notre Unité Pastorale, **les messes de rentrée avec bénédiction des cartables et l'envoi en mission des écoliers auront lieu :**

le samedi 19 septembre à 17h à l'église de St-Antoine et

le dimanche 20 septembre à 11h à l'église St-Jean XXIII

Tous les enfants sont invités à venir avec leur cartable

MESSES EN UP

La Semaine :

Mardi	8h30	St-Jean XXIII
Mardi	18h30	St-Antoine
Mercredi	18h30	St-Hippolyte
Jeudi	8h30	St-Antoine
Vendredi	8h30	St-Antoine

Samedi :

17h00 St-Antoine

Dimanche :

9h30	St-Hippolyte
10h00	St-Antoine
11h00	St-Jean XXIII

CONFESSIONS

TEMPS D'ADORATION

St-Antoine : mardi de 17h45 à 18h15
St-Hippolyte : mercredi de 19h à 19h30
St-Jean XXIII : 1^{er} jeudi du mois
de 18h à 19h
St-Antoine : vendredi de 9h à 9h30

CHAPELET

St-Antoine : jeudi à 9h
St-Antoine : vendredi à 9h30

COORDONNÉES DES MEMBRES DE L'EQUIPE PASTORALE

Abbé Kamil Iwanowski, 077 508 68 47, upnsj.kamil.iwanowski@gmail.com
Abbé Roland Kima, 077 814 51 05, roland.kima@cath-ge.ch
Père Kurian Poochavalel, 079 768 16 49, pkurian@hotmail.com
Catherine Gachet, 077 433 81 18, catherine.gachet@cath-ge.ch, catéchèse
Fabienne Veil, 078 708 42 24, fabienne.veil@cath-ge.ch, catéchèse
Francette Devallières, devallieres.fc@gmail.com, site internet
Catherine Lachavanne, lachavannecatherine@gmail.com, feuille dominicale

COORDONNÉES ET HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Paroisse St-Antoine de Padoue

Rue Schaub 17, 1202 Genève
Tél : 022 733 44 48
st-antoine@cath-ge.ch

Mardi 7h30-12h
Jeudi 7h30-13h
Vendredi 7h30-13h30
Secrétaire : Stéphanie Decorzant

Paroisse St-Nicolas de Flue

Eglise St-Jean XXIII
Ch. A-Pasteur 35, 1209 Genève
Tél : 022 734 07 53
st-nicolas@cath-ge.ch

Mardi : 10h-14h (accueil), 15h-18h
Jeudi : 16h30-18h30
Vendredi : 15h30-18h30
Secrétaire : Catherine Lachavanne

Paroisse Ste-Jeanne de Chantal

ste-jeanne@cath-ge.ch

Tél : 022 344 29 10

Paroisse St-Hippolyte

Rte de Ferney 165
1218 Le Grand-Saconnex
Tél : 022 798 80 86
grand-saconnex@cath-ge.ch

Lundi : 9h-11h
Mardi, vendredi : 14h30-17h30
Secrétaire : Valeria Prat